

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-trois, le sept avril, à dix-neuf heures,
Présents : 48 le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire
Absents excusés : 14 à la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,
Pouvoirs : 15 après convocation légale en date du 31 mars 2023, sous
Votants : 63 la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Christian GENDRE, M. Vital GENDRE, M. Éric GOMESSE, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, MME Nathalie LESTEVEN, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, MME Marie PETITIMBERT, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, M. Pierre SEGUIS, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL

Absents excusés :

M. Frédéric ASTRUC, MME Marina BESSE, M. Robert BERTRAND, M. Claude BONNEFOI, MME Yolande CHASSANG, M. Jérôme GRAS, MME Nadine JANVIER, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Marine NEGRE, M. Louis PECHAUD, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC

Pouvoirs :


MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
M. Philippe ECHALIER donne pouvoir à MME Agnès AMARGER
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUGNET
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT
M. Guy MICHAUD donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER
M. Louis NAVECH donne pouvoir à M. Christian GENDRE
M. Jean-Luc PERRIN donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY
M. Robert ROUSSEL donne pouvoir à M. Gérard MOULIADE
M. Serge TALAMANDIER donne pouvoir à MME Céline CHARRIAUD
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT
M. Loïc POUDEROUX donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Madame Annie ANDRIEUX a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **18 AVR. 2023**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **18 AVR. 2023**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.



Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20230407-DELIB2023-115-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET COLLECTE SELECTIVE DES ORDURES MENAGERES - CONDITIONS DE DEPOSE DES PNEUMATIQUES USÉS

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc BOUDOU

Vu la délibération n°2022-196 du conseil communautaire en date du 4 juillet 2022 approuvant la grille de tarification pour la collecte des déchets en déchetteries communautaires ;

Considérant la nécessité de ne pas accepter les pneumatiques usagés des usagers provenant de communes extérieures à Saint-Flour Communauté afin de respecter le cahier des charges d'ALIAPUR ;

Considérant la lettre d'information de CHIMEREC Massif Central informant d'une hausse de 4% des tarifs de collecte et traitement ;

Considérant qu'il n'y a pas lieu de modifier les tarifs des autres flux de déchets ;

Considérant la proposition de grille tarifaire ci-annexée ;

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

APPROUVE la grille de tarification ci-annexée pour la collecte des déchets en déchetterie communautaire à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération.

POUR : 63 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARPRAUD



La secrétaire de séance

MME Annie ANDRIEUX

Tarifs Déchetterie 2023

**Professionnels résidant sur le territoire
de Saint-Flour Communauté :**

Type de Déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs 2023
Encombrants :		
		Le m³
Gravats	5m ³ / semaine	9,00 €
Bois (classe A)	5m ³ / semaine	14,00 €
Bois (classe B)	5m ³ / semaine	25,00 €
Végétaux	illimité	Gratuit
Non valorisables	5m ³ / semaine	20,00 €
Ferrailles	illimité	Gratuit
Produits placoplatre	5m ³ / semaine	170,00 €
Emballages ménagers :		
Verres	illimité	Gratuit
Flaconnages, plastiques		
Emballages métalliques		
Cartons		
Papiers (journaux, magazines)		
Déchets Toxiques :		
Néons, Batteries, Piles,	illimité	Gratuit
Huiles alimentaires, (sauf entreprises du secteur alimentaire)	80 litres / mois	
Huiles de moteurs, (sauf les entreprises du secteur automobile)	10 litres / mois	
Pneumatiques usagés, quel qu'ils soient		Interdit
D.I.S.		
(Déchets Industriels Spéciaux)		Tarification au coût réel selon le flux (voir tableau annexe)
DEEE (appareils ménagers - entreprises de récupération et professionnels du secteur de la distribution)		Interdit

Etant précisé que pour les professionnels, tout montant à recouvrer inférieur à 5 € devra être réglé impérativement au régisseur au moment du dépôt.

Tarifs Déchetterie 2023

**Professionnels ne résidant pas
sur le territoire de Saint-Flour Communauté :**

Type de Déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs 2023
Encombrants :		Le m3
Gravats	5m ³ / semaine	11,00 €
Bois (classe A)	5m ³ / semaine	16,00 €
Bois (classe B)	5m ³ / semaine	27,00 €
Végétaux	illimité	Gratuit
Non valorisables	5m ³ / semaine	22,00 €
Ferrailles	illimité	Gratuit
Produits placoplatre	5m ³ / semaine	200,00 €
Emballages ménagers :		
Verres	illimité	Gratuit
Flaconnages, plastiques		
Emballages métalliques		
Cartons		
Papiers (journaux, magazines)		
Déchets Toxiques :		
Néons,	illimité	Gratuit
Batteries,		
Piles,		
Huiles alimentaires. (sauf entreprises du secteur alimentaire)	80 litres / mois	1€/litre
Huiles de moteurs, (sauf les entreprises du secteur automobile)	10 litres / mois	1€/litre
Pneumatiques usagés, quel qu'ils soient		Interdit
D.I.S.		
(Déchets Industriels Spéciaux)		Tarification au coût réel selon le flux (voir tableau annexe)
DEEE (appareils ménagers - entreprises de récupération et professionnels du secteur de la distribution)		Interdit
Etant précisé que pour les professionnels, tout montant à recouvrer inférieur à 5 € devra être réglé impérativement au régisseur au moment du dépôt.		

Tarifs Déchetterie 2023

*Particuliers et associations résidant
sur le territoire de Saint-Flour Communauté*

Type de Déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs 2023
Encombrants :		Le m³
Gravats	5m ³ / semaine	Gratuit
Bois (Classe A et B)	5m ³ / semaine	
Végétaux	illimité	
Non valorisables	5m ³ / semaine	
Ferrailles	illimité	
Produits placoplatre	1m ³ / semaine	
Emballages ménagers :		
Verres	illimité	Gratuit
Flaconnages, plastiques		
Emballages métalliques		
Cartons		
Papiers (journaux, magazines)		
Déchets Toxiques :		
Néons,	illimité	Gratuit
Batteries,		
Piles,		
Huiles alimentaires,	80 litres / mois	
Huiles de moteurs,	10 litres / mois	
Filtres à huile		
Pneumatiques usagés		
Pneus VL et motos, propres, non cisaillés, déjantés	8 pneus par an par foyer	Gratuit
Pneus avec jante, souillés, cisaillés de PL, agraire et GC, issu d'ensilage. Pneus de bicyclettes		Interdit
D.M.S.		
(Déchets Ménagers Spéciaux)		Gratuit
DEEE appareils ménagers		
Gazinière lave linge lave vaisselle		Gratuit
Télé - matériel informatique		
Frigo - congélateurs		
Déchets Médicaux :		
Déchets médicaux		Gratuit

Etant précisé que pour les particuliers et associations, Saint-Flour Communauté se réserve le droit de refuser tout apport supérieur aux plafonds ci-dessus ou de facturer ce dernier suivant le tarif des professionnels.

Tarifs Déchetterie 2023

**Particuliers et associations ne résidant pas
sur le territoire de Saint-Flour Communauté :**

Type de Déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs 2023	
Encombrants :		Le m³	
Gravats	5m ³ / semaine	3,00 €	
Bois (classe A)	5m ³ / semaine	14,00 €	
Bois (classe B)	5m ³ / semaine	25,00 €	
Végétaux	illimité	Gratuit	
Non valorisables	5m ³ / semaine	8,50 €	
Ferrailles	illimité	Gratuit	
Produits placoplatre	5m ³ / semaine	170,00 €	
Emballages ménagers :			
Verres	illimité	Gratuit	
Flacons, plastiques			
Emballages métalliques			
Cartons			
Papiers (journaux, magazines)			
Déchets Toxiques :			
Néons,	illimité	Gratuit	
Batteries,			
Piles,			
Huiles alimentaires.			80 litres / mois
Huiles de moteurs,			10 litres / mois
Filtres à huile			
Pneumatiques usagés, quel qu'ils soient		Interdit	
D.M.S.			
(Déchets ménagers spéciaux)		Gratuit	
DEEE appareils ménagers			
Gazinière lave linge lave vaisselle		Gratuit	
Télé - matériel informatique			
Frigo - congélateurs			
Déchets Médicaux :			
Déchets médicaux		Gratuit	

Etant précisé que pour les particuliers et associations hors territoire, Saint-Flour Communauté se réserve le droit de refuser tout apport supérieur aux plafonds ci-dessus ou de facturer ces derniers suivant le tarif des professionnels hors territoire.

Tarifs Déchetterie 2023

*Personnes morales de droit public situées
sur le territoire de Saint-Flour Communauté :*

Type de Déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs 2023
Encombrants :		Le m³
Gravats	jusqu'à 5m ³ / semaine	3,00 €
Bois (classe A)	5m ³ / semaine	14,00 €
Bois (classe B)	5m ³ / semaine	25,00 €
Végétaux	illimité	Gratuit
Non valorisables	jusqu'à 5m ³ / semaine	8,50 €
Ferrailles	illimité	Gratuit
Produits placoplatre	5m ³ / semaine	140,00 €
Emballages ménagers :		
Verres	illimité	Gratuit
Flaconnages, plastiques		
Emballages métalliques		
Cartons		
Papiers (journaux, magazines)		
Déchets Toxiques :		
Néons,	illimité	Gratuit
Batteries,		
Piles,		
Huiles alimentaires.		
Huiles de moteurs.	10 litres / mois	
Pneumatiques usagés, quel qu'ils soient		Interdit
D.M.S.		
(Déchets ménagers spéciaux)		Tarifcation au coût réel selon le flux (voir
DEEE appareils ménagers		
Gazinière lave linge lave vaisselle		Gratuit
Télé - matériel informatique		
Frigo - congélateurs		

Etant précisé que Saint-Flour Communauté se réserve le droit de refuser tout apport supérieur aux plafonds ci-dessus ou de facturer ce dernier suivant le tarif des professionnels.

Tarifs Déchetterie 2023

**Personnes morales de droit public non situées
sur le territoire de Saint-Flour Communauté :**

Type de Déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs 2023	
Encombrants :		Le m³	
Gravats	jusqu'à 5m ³ / semaine	5,00 €	
Bois (classe A)	jusqu'à 5m ³ / semaine	16,00 €	
Bois (classe B)	jusqu'à 5m ³ / semaine	27,00 €	
Végétaux	illimité	Gratuit	
Non valorisables	5m ³ / semaine	8,50 €	
Ferrailles	illimité	Gratuit	
Produits placoplatre	5m ³ / semaine	170,00	
Emballages ménagers :			
Verres	illimité	Gratuit	
Flaconnages, plastiques			
Emballages métalliques			
Cartons			
Papiers (journaux, magazines)			
Déchets Toxiques :			
Néons,	illimité	Gratuit	
Batteries,			
Piles,			
Huiles alimentaires.			8 litres / mois
Huiles de moteurs,			20 litres / mois
Pneumatiques usagés, quel qu'ils soient		Interdit	
D.M.S.			
(Déchets ménagers spéciaux)		Tarification au coût réel selon le flux (voir tableau annexe)	
DEEE appareils ménagers			
Gazinière lave linge lave vaisselle		Gratuit	
Télé - matériel informatique			
Frigo - congélateurs			

Etant précisé que Saint-Flour Communauté se réserve le droit de refuser tout apport supérieur aux plafonds ci-dessus ou de facturer ce dernier suivant le tarif des professionnels.

ANNEXE

DECHETS SPECIAUX	Prix €/kg
ACIDES	1,70 €/kg
BASES	1,70 €/kg
AEROSOLS	2,20 €/kg
PEINTURES ET PRODUITS PATEUX	0,70 €/kg
EMBALLAGES VIDES SOUILLES	0,70 €/kg
FILTRES A HUILE	0,40 €/kg
SOLVANTS NON HALOGENES	0,70 €/kg
PHYTOSANITAIRES	2,00 €/kg
PRODUITS DE LABAORATOIRE ET NON IDENTIFIES	4,10 €/kg
PRODUITS COMBURANTS	3,80 €/kg

Pour mémoire:

Tarifs 2022
1,60 €/kg
1,60 €/kg
2,10 €/kg
0,70 €/kg
0,70 €/kg
0,40 €/kg
0,70 €/kg
1,90 €/kg
4,00 €/kg
3,70 €/kg

Accusé de réception en préfecture
 015-200066660-20230407-DELIB2023-115-DE
 Date de télétransmission : 18/04/2023
 Date de réception préfecture : 18/04/2023